# Roissy le Bourget DOUANES PLEIN CIEL

la cgt

**Décembre 2017**

**« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu »**
**(Bertholt Brecht)**

## Sommaire

**Page 2 : Edito**

**Pages 3 et 4 : Brèves nationales**
- Le comité d'action publique 2022
- Les douaniers et les missions de protection environnementales
- Jour de carence… c'est voté !

**Pages 5 à 7 : Brèves de Roissy**
- Des agents AG/OP CO fatigués
- Quand la douane tire à blanc
- Qui défend vraiment les collègues ?
- KM : la CGT fait avancer le droit

**Page 8 : - agenda**
**- les madeleines Jeanette**
**- bulletin d'adhésion**

## Edito

### Fier(e)s d'être fonctionnaires !

Ce titre peut paraître un peu provocateur mais il illustre la campagne de la CGT fonction publique sur l'utilité des services publics dans notre société .
Utilité d'autant plus d'actualité à une heure où les coupes dans les budgets des communes sont drastiques, où les coupes d'effectifs pour la fonction publique s'annoncent sanglantes (rappelons qu'avec CAP 2022 le gouvernement prévoit la diminution de 120 000 postes de fonctionnaires).

La CGT Douane réaffirme donc son attachement à un service public douanier de qualité présent sur tout le territoire à un moment où dans notre société on oppose toujours le public et le privé, où le fonctionnaire est vu comme un privilégié. Rappelons tout de même que nos carrières sont rallongées avec le dispositif PPCR et que nos points d'indice sont de nouveau gelés pour 2 ans minimum… Sans oublier le rétablissement du jour ce carence… Mesdames et messieurs les fonctionnaire,vous reprendrez bien une louche d'austérité ! Bande de privilégiés !

Le coup de grâce va venir dans les mois à venir, moment où le gouvernement va s'attaquer au dossier des retraites en mettant en place un dispositif unique et universel qui sonnera le glas des régimes spéciaux de retraite. Il nous faudra donc être unis et attentifs en particulier pour nos collègues de la surveillance qui bénéficient de la bonification pour la retraite. Bonification qui est la juste reconnaissance de la pénibilité du travail en surveillance (horaires décalés, risque, etc.).

Défendons nos conquis sociaux !

# Brèves nationales

## Le Comité d'Action Publique 2022

## tout un programme…de destruction des services publics !

**Qu'est-ce donc ?**
Le Comité d'Action Publique 2022...
Vous avez craint la RGPP ? Vous avez souffert de la MAP ? Vous allez détester CAP 22 !

**En quoi consiste CAP 22 ?**
Chaque ministre a reçu la feuille de route du Premier Ministre, il faudra :
• améliorer la qualité de service public
• offrir aux agents publics un environnement de travail modernisé
• accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques
Jusque là, ce sont des éléments de langage auxquels nous sommes habitués…

Il faut toutefois continuer la lecture de ce courrier pour mieux cerner l'objectif :
CONSTRUIRE UN PLAN DE TRANSFORMATION du champ de compétences de chaque Ministère... ah... ça se gâte !

**Qui dans ce comité pour réfléchir à la transformation de la Douane par exemple ?**
Des personnalités qualifiées (?) françaises ou étrangères, des chefs d'entreprises, des parlementaires, des élus locaux et des hauts fonctionnaires. Vous avez bien lu !
Pas la moindre trace de présence d'un demi représentant des personnels ! A quoi donc pourrait servir un représentant des personnels pour discuter de l'avenir des personnels ?!?!?!

**Quand ?**
Les travaux de ce comité vont débuter maintenant, se prolonger par quelques forums régionaux des services publics entre novembre et décembre 2017. Quand sera terminée la phase de « diagnostic » (considère-t-on que nous serions malades ?), chaque Ministre soumettra son plan de transformation au Premier Ministre en mars 2018...

Au cas où les Ministres ne comprendraient pas bien la feuille de route, il y est écrit clairement que « le comité pourra notamment proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, **des transferts au secteur privé**, **voire des abandons de missions**. L'objectif étant de proposer des réformes structurelles et de transformation à l'horizon 2022 pour faire des économies significatives et durables sur l'ensemble du champ des administrations publiques »

Les douaniers en ont assez des réformes dites de modernisation (qui n'ont pour effet que la fermeture de plus de 160 bureaux et brigades ces 5 dernières années). Ces fermetures, centralisations et autres fusions n'ayant qu'un objectif, supprimer des emplois !

Nous ne voulons pas abandonner nos missions qui sont déjà sacrifiées depuis des années !

# Brèves nationales

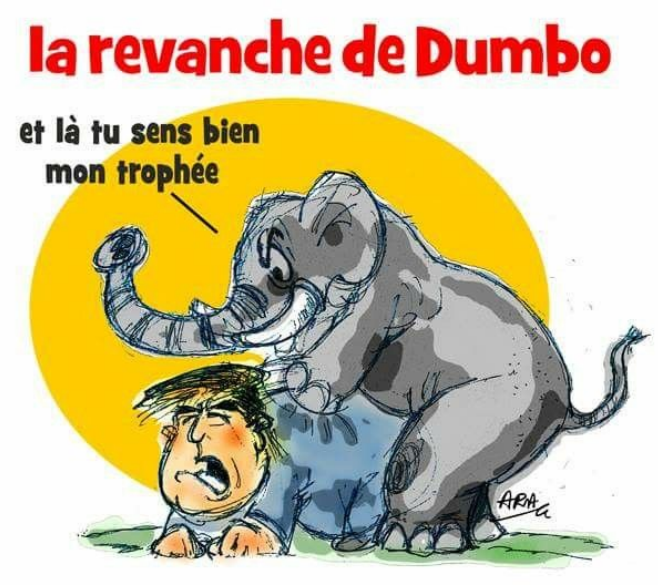


## Les douaniers et les missions de protection environnementales…

Les dernières déclarations fracassantes de D.Trump sur l'importation de trophées de chasse aux Etats Unis nous rappellent combien la défense des espèces protégées est vitale pour la survie des espèces de faune et de flore qui nous entourent . La Douane a un rôle important à jouer dans la lutte contre les trafic d'espèces protégées, encore faudrait il lui donner les moyens nécessaires à cette lutte . En effet ce n'est pas en faisant quelques sorties médiatiques (cf la venue de Nicolas Hulot à Roissy en septembre) sur ce thème que la lutte avance, mais en donnant des moyens aux actions des gabelous.
Retrouvez toutes les revendications de la CGT sur ce sujet dans le 4 pages qui accompagne votre journal ou en cliquant sur le lien ci-dessous :
https://www.cgtdouanes.fr/missions/article/les-douaniers-et-les-missions-de-protection-environnementale

## JOUR DE CARENCE … C'EST VOTÉ !

Alors voilà ! Les injustices frappent une fois encore la Fonction Publique !
Le jour de carence a été adopté à nouveau...
Rappelons-nous que cette injustice avait déjà été actée il y a quelques années, et le gouvernement avait fini par faire marche arrière. Alors mobilisons-nous par tous les moyens pour faire abroger cette loi scélérate.
L'Assemblée Nationale a donc rétabli le jour de carence dans la Fonction Publique.
Ce dispositif, déjà en vigueur en 2012 et 2013, est un mauvais coup de plus contre les fonctionnaires. Censée lutter contre l'absentéisme, cette mesure est une attaque en règle contre les arrêts maladie et contre les agents. En effet, ce sont les arrêts de maladie délivrés par les médecins que l'on qualifie ici, d'absentéisme. Cherchant à diviser les salariés entre eux, les défenseurs du jour de carence invoquent l'équité entre les travailleurs du secteur privé et ceux de la Fonction publique. Rappelons d'abord que, contrairement à ce que prétendent les libéraux de tous bords, les agents de la Fonction publique ne sont pas davantage malades que leurs collègues du privé, loin s'en faut. Une enquête de l'INSEE qui vient de sortir le confirme amplement.
Ensuite, rappelons que la majorité des salariés du privé voient leurs jours de carence pris en charge par la protection sociale complémentaire financée pour une large part par les employeurs, ce dont on ne peut que se féliciter. Rien n'existe de similaire dans la Fonction publique. Or, un mécanisme comparable à celui du privé conduirait à un abondement des dépenses publiques d'environ deux milliards d'euros. Enfin, l'étude de l'INSEE démontre que si le jour de carence a fait reculer les arrêts maladie de deux jours et, dans une moindre mesure, de trois jours, il n'a eu aucune influence sur ceux d'un jour et a fait augmenter très significativement ceux d'une semaine à trois mois.
Autrement dit, cette mesure fragilise la santé des agents de la Fonction publique et, au bout du compte, coûte bien davantage aux finances publiques. Il s'agit bien d'un mauvais coup supplémentaire porté contre les fonctionnaires, totalement infondé, qui s'ajoute au gel de la valeur du point, à la hausse de la CSG, aux suppressions d'emplois et aux attaques d'une envergure sans précédent contre les missions publiques.

Pour la CGT, plus que jamais, l'heure est à l'élévation du rapport de forces pour promouvoir des politiques en rupture, porteuses de progrès social pour toutes et tous.

# Brèves de Roissy

## Roissy, des agents AG-OPCO fatigués

Les recrutements en AG-OPCO des dernières années n'ont pas été à la hauteur du manque d'effectif. Beaucoup disaient que le manque d'effectif ne toucherait que les bureaux intérieurs, que les réorganisations ne s'appliqueraient pas aux grandes plate-formes logistiques de l'Hexagone….
Mais nous voilà à la fin de 2017. Des recrutements il y en a eu, mais la plate-forme de Roissy continue de creuser sa pénurie d'agents dans cette branche. La preuve que nous n'étions pas à l'abri.

Les agents AG-OPCO font plus avec moins depuis des mois. Ils sont fatigués.

Fatigués d'ouvrir des bureaux à 2 ou 3 de 8h à 20h pour gérer le guichet, la veille écran, les contrôles documentaires et les visites, les transits, la permanence du midi. Sans compter sur les sollicitations diverses du SARC, qui semble lui ne pas avoir de problème d'effectif au vu de leurs nombreuses demandes, disons-le parfois même insistantes.
Pendant ce temps, un peu partout dans les bureaux de douane de la plate-forme on voit apparaître d'étranges écriteaux : « Fermeture exceptionnelle à 17h 30 », « Fermeture exceptionnelle de 13h à 14h ». Mais que faire quand on n'est pas assez pour assurer nos missions ?
Faire plus avec moins, ça épuise. Alors on crée la mutualisation des samedis au fret sud pour palier au manque d'effectif… Ah non pardon, ça c'était pour préserver la qualité du service public, pardon on s'égare.

2017 a fait de Roissy « the place to be » : défilés des nouveaux ministres, de la transition écologique et solidaire, de l'économie et des finances, visites du DG dont une nocturne à Fedex. Mais quand les visites ne sont pas prévues à l'avance, et bien les agents restent jusqu'à plus de minuit pour qu'elles se déroulent sans encombres, mais aussi pour donner l'impression qu'il y a du monde sur le fret la nuit, alors qu'en réalité, il y a en moyenne 3 agents des douanes sur le site de Fedex la nuit !

Les agents AG-OPCO ne sont pas de mauvaise volonté, ils tentent de répondre à toutes les sollicitations, de faire les chiffres, essayent de trouver des systèmes D pour continuer à assurer un service public de qualité. Mais jusqu'à quand devront-ils continuer à tenir les murs sans renforts ?
Pas besoin de sortir d'une grande école pour savoir ce que cela engendre : fatigue, sentiment d'abandon, de lassitude, manque de reconnaissance… Oui, les agents sont fatigués !

# Brèves de Roissy

## Quand la douane tir à blanc :

Que se passe-t-il avec nos spécialistes ? Après avoir vu les EMCAS se réduire à peau de chagrin années après années, c'est au tour des moniteurs de tir de décliner. Que se passe-t-il ? Crise de foi ? Problèmes humains ? Problèmes managériaux ? Un peu des 2 derniers problèmes ?
Nous n'en sommes pas sûrs, mais avons bien notre petite idée.

Notre petite idée est renforcée par ce qu'il se passe en ce moment, les ruptures d'approvisionnement en munitions. A deux reprises cette année, ce problème a fait ressembler la Douane à l'armée rouge après la chute de l'URSS. Allons nous devoir nous aussi vendre notre matériel au marché noir pour pouvoir continuer à fonctionner ou l'Administration dans sa grande mansuétude va-t-elle faire en sorte que nous puissions dans un premier temps nous maintenir à niveau et éventuellement par la suite nous perfectionner à la manipulation des armes ?
En ces temps de périodes d'attentats, cela ne nous semble pas être une mauvaise idée, mais bon, si les bonnes idées venaient de la base, ça se saurait ...

De plus, est-ce trop demander que d'avoir le strict minimum pour assurer une formation continue. Les moniteurs de tir ne réclament pas de la considération de la part de l'Administration, ni même de la reconnaissance, il y a bien longtemps qu'ils se sont fait à l'idée qu'ils n'étaient qu'un parent pauvre de plus en Douane.

Ils demandent juste à pouvoir simplement assurer leur mission de formation auprès de leurs collègues dans le respect du cadre légal prévu par le BOD n°1271, à savoir que chaque agent doit tirer 200 cartouches par an pour se maintenir au niveau. Aujourd'hui, nombre d'entre eux n'ont pas atteint ce quota. Il apparaît nécessaire d'avoir des locaux corrects qui permettent d'avoir chaud en hiver, frais en été et de stocker le matériel en sécurité et non l'inverse comme c'est le cas avec les actuels algecos.

Cette année de nombreux collègues n'ont pas ces 200 cartouches tirées à leur actif et cela même si des cartouches ont été recommandées suite à un problème d'approvisionnement...

Ce problème d'approvisionnement n'est pas une nouveauté. En 2016, déjà, des problèmes avaient été relevés. Une année, cela reste une exception, 2 ans, ça devient une généralité.

Devons-nous informer le grand public et le prévenir que les Douaniers ne sont plus en mesure d'assurer leur propre protection et encore moins celle de leurs concitoyens ?

**Aujourd'hui, nous tirons la sonnette d'alarme, mais en cas d'accident grave causé par un agent n'ayant pas effectué ses séances réglementaires, le SNAD-CGT sera obligé de pointer les défaillances du système de gestion !!!**

# Brèves de Roissy

**Qui défend vraiment les collègues ?**

Le SNAD CGT c'est toujours évertué à respecter les règles mises en place par l'administration en matière de communication. Pas de spamming des agents, une communication raisonnable et raisonnée... Toutefois, il semble que nous étions les derniers ou presque à suivre cette ligne de conduite. Ceci est d'autant plus dérangeant que nous avons toujours cru que c'est notre travail qui faisait la différence.
Nous avons désormais décidé de changer notre fusil d'épaule et de faire à l'inverse des autres, à savoir communiquer sur ce que la CGT fait, et sur qui fait le travail, que ce soit au niveau national ou au niveau local.
Alors commençons par un petit exemple de qui fait quoi… Lors des comité techniques de la DI de Roissy sont débattus les problèmes des différentes structures de Roissy, brigades et bureaux. Ainsi lors du dernier comité technique, différents thèmes comme les problématiques des sous- effectifs en opérations commerciales, le bilan de la première année de la BSER ont notamment été abordés.
***Et lorsqu'on regarde le procès verbal qui relate la séance, la CGT a effectué 63 des 85 prises de paroles des organisations syndicales, soit 74%. Les 26 % des prises de parole restante sont celles des 4 autres OS.***
Il apparaît difficile de défendre les missions et les agents sans prendre la parole, alors si vous vous posez encore la question de savoir qui défend le plus les agents...

**KM : la CGT fait avancer le droit**

Nos analyses diffèrent souvent de celles de l'administration, et encore plus à Roissy où elle considère que les règles de droit n'ont pas à s'appliquer sur son territoire. En 2016 nous avons eu à traiter d'un cas, où un agent s'était vu refuser les KM suite à un arrêt maladie, mais il s'était vu aussi refuser de reprendre le travail comme prévu dans sa côte. Il s'était vu imposer des CA et des RC en lieu et place des dits KM.

L'analyse de l'administration était pour le moins ubuesque, l'agent ne pouvait se voir accorder les KM puisqu'il ne retravaillait pas au 3ème jour, mais il avait l'obligation de ne pas travailler durant 2 jours, sur ses propres congés... Le BOP GRH sur les conseils du CSDS sortit même un argument massu: on ne pouvait pas refaire travailler l'agent car Matthieu ne le permet pas... L'application informatique n'est pas au service du droit, elle le créé.

Notre analyse était très différente, pour nous, l'administration était dans un abus de pouvoir manifeste, et ne pouvant faire entendre raison à cette dernière, l'agent conseillé et épaulé par la CGT a fait un recours au tribunal administratif. Il aura fallu une année de ping-pong juridique, d'allers retours de mémoire pour arriver à un décision. **Le tribunal a validé notre analyse, et a rejeté l'argumentaire de l'administration. Pour le tribunal, l'administration en ne répondant pas favorablement aux requêtes de l'agent, a méconnu ses droits à congé, et est donc dans l'illégalité.**
Il est à noter qu'au cours de l'instruction du dossier, l'administration a modifié l'application Matthieu afin d'être plus conforme à la réglementation et se mettre en phase avec l'analyse de notre organisation syndicale.

Le rôle d'une organisation syndicale est de faire avancer le droit pour le bien des salariés. Nous sommes fiers de l'avoir fait une fois de plus.

## AGENDA NOVEMBRE-DECEMBRE

**30 novembre : groupe de travail local Rapprochement DR d'Orly**

**7 Décembre : CAPC TA IR3**
**7 Décembre : Groupe de travail Entretiens Professionnels**
**7 Décembre : Conseil d'administration de l'EPA Masse des Douanes**
**8 Décembre : Groupe de travail Restitution des missions Frontex**
**11 décembre : Commission d' attribution logements Masse**
**12-13 Décembre : CAPC catégorie B : Recours et titularisation**
**13 Décembre : CAPC Discipline ACP2**
**13 Décembre : Commission teritriale de la Masse Ile de France**
**14 Décembre : Comité technique de réseau**
**15 Décembre : CAPC Discipline CP**

## Pour les fêtes de fin d'année, être consomm'acteur avec les madeleines Jeannette.

Tel le Phoenix qui renaît de ses cendres, la Biscuiterie Jeannette basée en Normandie retrouve une nouvelle vie grâce aux salariés, à leur combat accompagné par la CGT pour ne pas perdre leur emploi et leur outil de travail mais aussi à leur volonté de faire vivre un savoir-faire de plus de 150 ans.
Pour commander des produits :

https://www.jeannette1850.com/17-la-boutique-jeannette/

## Bulletin d'adhésion

**Nom**..... **Grade**.....

**Prénom**..... **Indice**.....

**Date de naissance**.....

**Adresse postale**.....
.....

**Bureau/Brigade d'affectation**.....

*Ce bulletin est à remettre à un militant CGT ou à adresser au trésorier de la section CGT Roissy Bruno PIQUEMAL (CDP)*